

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2020/35

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 19 OCTOBRE 2020
Convocation en date du 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine a PAOLI Christian
ANGELI Filippu Antone à SUSINI Vincent
FRANCISCI Lisa à FILIPPINI Marie-Laure
OTTOMANI Jean-François à GUIDICELLI Sébastien
ELEGANTINI Muriele à DAMIANI-CHIODI Anne-Marie
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame COLOMBANI Victoria

Domaine : Autres domaines de compétences

Sous-Domaine : Autres domaines de compétences des communes

Objet : Convention Commune de Prunelli di Fiumorbu / Association « Prunelli Football Club »
Mise à disposition d'un véhicule communal

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 22 Octobre 2020

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Prunelli di Fiumorbu souhaite mettre à disposition à des associations (Régie sous la loi 1901) un véhicule de 9 places qui aura pour vocation prioritaire le transport des enfants, des jeunes mais également des personnes âgées aux différentes activités de loisirs et de sport dans notre ville et dans sa région.

Les conditions de mise à disposition et d'utilisation de ces véhicules sont fixées par une convention conclue entre la Commune et chaque bénéficiaire.

Suite à la demande de l'Association « Prunelli Football Club » Monsieur le Maire propose la signature d'une convention ayant pour objet de déterminer les modalités de mise à disposition d'un véhicule communal de 9 places.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative aux modalités de mise à disposition d'un véhicule communal, à titre gratuit, devant intervenir entre Commune de Prunelli di Fium'Orbu et l'Association « Prunelli Football Club » domiciliée au Stade de Morta à Prunelli di Fiumorbu et ce, durant la période scolaire 2020-2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
Pour le Maire
et par délégation



Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian PAOLI